

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU JURY DE SOUTENANCE DE
THESE DE DOCTORAT

En date du : 29/07/2019

Mme. BELLILI Asma

né(e) le : 27/08/1983 à : Alger /ALGER

a soutenu publiquement une thèse de : DOCTORAT

Discipline : INFORMATIQUE

Spécialité : Intelligence Artificielle

Sujet : Segmentation d'images par analogie.

Devant le jury indiqué ci-dessous, qui, après délibération, a décidé :

a- de proposer à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
la collation au candidat le diplôme de : DOCTORAT

en : Intelligence Artificielle

b- d'attribuer la mention *Très Honorable* à sa thèse.

Les membres du jury

M. A. AISSANI

M. S. LARABI

M. M. BELHOCINE

M. A. MEZIANE

Mme. F. SOUAMI

Mme. D. DAHMANI

Prof USTHB / FEI

Prof USTHB / FEI

D.R C.D.T.A.

MRA CERIST

MCA USTHB / FEI

MCB USTHB / FEI

Président

Directeur de thèse

Examineur

Examineur

Examinatrice

Invitée

Signatures

Alger, le 29/07/2019.

Le Président

Alger le 29 juillet 2019

Procès Verbal de Délibération du Jury de soutenance de Thèse de Doctorat.

En ce jour, du 29 juillet 2019, Mme BELLILI Asma a soutenu sa thèse de doctorat LMD intitulée "Segmentation d'images par analogie" qui traite d'un problème d'actualité dans le domaine du traitement d'images.

Le jury a apprécié le travail fourni, a jugé les réponses aux questions satisfaisantes ce qui montre la maîtrise de la problématique par la candidate. Le document est bien présenté.

Après délibération, le jury propose à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique la collation à la candidate le diplôme de Doctorat en Intelligence Artificielle avec la mention Très honorable.

A. Aissani.

S. Larabi

M. Belhocine

A. Meziane

F. Souami

D. Dahmani

